



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Longueuil tenue le 21 janvier 2025, à 16 h 03, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Longueuil, 4250, chemin de la Savane, Longueuil, sous la présidence d'Alvaro Cueto.

Présences :

Catherine Fournier, mairesse	Geneviève Héon
Marc-Antoine Azouz	Sylvain Joly
Rolande Balma	Sylvain Larocque
Lysa Bélaïcha	Jacques Lemire
Reine Bombo-Allara	Affine Lwalalika
Alvaro Cueto	Jonathan Tabarah
Nathalie Delisle	

Présences par l'intermédiaire d'un moyen électronique de communication, en conformité avec l'article 332.1 de la *Loi sur les Cités et Villes* :

Carl Lévesque
Marjolaine Mercier

Absence :

Karl Ferraro

Autres présences :

Sophie Deslauriers, directrice du greffe et greffière
Gaby Jodoin, directeur général
Carole Leroux, chef du Service du greffe et assistante-greffière

PREMIÈRE PARTIE

1. OUVERTURE

CO-250121-1.1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

CO-250121-1.2

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250121-1.3**PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Une première période est tenue au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions qui portent sur les propositions à l'ordre du jour. Durant cette période, le Greffe lit les questions reçues via le site Internet de la Ville, le cas échéant.

CO-250121-1.4**APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 3 DÉCEMBRE 2024 À 16 H 02 ET DE SES SÉANCES EXTRAORDINAIRES TENUES LE 9 DÉCEMBRE 2024 À 9 H 01 ET 9 H 35**

Il est proposé d'approuver :

1° le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 décembre 2024 à 16 h 02 tel que soumis;

2° les procès-verbaux des séances extraordinaires du conseil tenues le 9 décembre 2024 à 09 h 01 et 9 h 35 tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250121-1.5**DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION ET DE SA SÉANCE ORDINAIRE TENUES LE 5 DÉCEMBRE 2024 À 15 H 35 ET À 16 H 13 TENANT LIEU DU RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION LORS DE CETTE SÉANCE**

Il est procédé au dépôt des procès-verbaux de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération et de sa séance ordinaire tenues le 5 décembre 2024 à 15 h 35 et à 16 h 13, tenant lieu du rapport de la mairesse sur les décisions prises par le conseil d'agglomération lors de cette séance.

2. ADMINISTRATION ET ORGANISATION**CO-250121-2.1****AUTORISATION D'ADHÉRER À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC ET AU SERVICE CARREFOUR DU CAPITAL HUMAIN (SD-2024-2720)**

Il est proposé d'adhérer à l'Union des municipalités du Québec et au Service Carrefour du capital humain, pour l'année 2025, et d'autoriser, à ces fins, une dépense n'excédant pas 218 837,47 \$, taxes comprises.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250121-2.2**DÉPÔT DE PROCÈS-VERBAUX DE RÉUNIONS DES COMMISSIONS LOCALES (SD-2024-3219)**

Il est procédé au dépôt des procès-verbaux des réunions suivantes :

1° réunion de la Commission de la mobilité durable tenue le 21 octobre 2024.

2° réunion de la Commission de l'éthique, de la gouvernance et de la démocratie tenue le 15 novembre 2024;

3° réunions de la Commission des finances, des infrastructures et des ressources humaines tenues les 23 octobre, 1^{er}, 7, 11 et 14 novembre 2024.

4° réunion de la Commission du développement social et des relations avec les citoyens tenue le 29 novembre 2024.

CO-250121-2.3**DÉPÔT DE PROCÈS-VERBAUX DE RÉUNIONS DE COMITÉS CONSULTATIFS (SD-2024-3231)**

Il est procédé au dépôt des procès-verbaux des réunions suivantes :

1° réunions du Conseil interculturel tenues les 22 octobre et 20 novembre 2024;

2° réunion du Comité consultatif sur le développement économique tenue le 21 novembre 2024.

3. COMMUNICATIONS**CO-250121-3.1****HOMMAGE AU JOUR DU DRAPEAU**

Il est proposé par Catherine Fournier, appuyée par Jonathan Tabarah, de rendre hommage au fleurdelisé québécois en soulignant son adoption par le gouvernement du Québec, le 21 janvier 1948, en tant que drapeau officiel du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. FINANCES**CO-250121-4.1****OCTROI D'UNE SUBVENTION À LA FÊTE DE LA LECTURE ET DU LIVRE JEUNESSE (SD-2024-3094)**

Il est proposé d'octroyer à la Fête de la lecture et du livre jeunesse une subvention d'un montant de 20 000 \$, taxes comprises, le cas échéant, afin de défrayer certains des frais liés à la tenue du Salon du livre jeunesse de

Longueuil, du 7 au 9 février 2025, et pour financer la distribution de boîtes de livres neufs aux écoles primaires publiques de Longueuil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250121-4.2

AUTORISATION DE DÉPOSER UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME CONSTRUCTION D'UN MINI-TERRAIN MULTISPORTS DANS VOTRE COMMUNAUTÉ (SD-2024-3115)

Il est proposé :

1° d'autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière auprès de la Fondation Impact de Montréal dans le cadre du programme *Construction d'un mini-terrain multisports dans votre communauté* pour un projet de construction d'un mini-terrain multisports au parc Lecavalier;

2° de désigner la cheffe de division - architecture de paysage du Service des infrastructures urbaines, à titre de mandataire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250121-4.3

ENTÉRINEMENT DU DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ÉVÉNEMENT HIVER EN FÊTE 2025 (SD-2024-3058)

Proposition principale

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Affine Lwalalika, d'entériner la demande d'aide financière auprès de Loisir et Sport Montérégie pour l'événement *Hiver en fête 2025*.

Proposition d'amendement

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Jacques Lemire, d'ajouter au texte les mots *qui se tiendra le 1^{er} février 2025*.

Proposition principale amendée

Il est proposé d'entériner la demande d'aide financière auprès de Loisir et Sport Montérégie pour l'événement *Hiver en fête 2025*, qui se tiendra le 1^{er} février 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Marc-Antoine Azouz déclare qu'il s'abstient de participer aux délibérations relatives à la proposition CO-250121-4.4 et de voter ou de tenter d'influencer le vote sur cette question au motif d'éviter tout risque de conflit d'intérêt.

CO-250121-4.4

DÉPÔT DU RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE CONCERNANT L'ADJUDICATION DU CONTRAT POUR UNE ÉMISSION D'OBLIGATIONS RELEVANT D'UNE COMPÉTENCE LOCALE (SD-2024-3063)

Il est proposé Jonathan Tabarah, appuyé par Nathalie Delisle, de procéder au dépôt du rapport de la trésorière concernant l'adjudication du contrat pour l'émission d'obligations du 19 novembre 2024, au montant de 29 856 623 \$, relevant d'une compétence locale, à Financière banque nationale inc.

CO-250121-4.5

DÉPÔT DE DEMANDES DE REMBOURSEMENT DE DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE SOUTIEN DES CONSEILLERS

Il est procédé au dépôt de demandes de remboursement de dépenses de recherche et de soutien :

- 1° de la conseillère Geneviève Héon, datées du 12 et 18 novembre 2024;
- 2° de la conseillère Affine Lwalalika, datée du 11 décembre 2024;
- 3° de la conseillère Reine Bombo-Allara, datée du 5 décembre 2024;
- 4° de la conseillère Rolande Balma, datée du 3 décembre 2024;
- 5° de la conseillère Nathalie Delisle, datée du 27 novembre 2024;
- 6° de la conseillère Marjolaine Mercier, datées du 20 novembre et 9 décembre 2024;
- 7° du conseiller Alvaro Cueto, datée du 6 décembre 2024;
- 8° du conseiller Sylvain Larocque, datée du 17 octobre 2024;
- 9° du conseiller Jacques Lemire, datées du 4 et 12 novembre et 16 décembre 2024;
- 10° du conseiller Sylvain Joly, datées du 8 octobre, 18 novembre et 3 décembre 2024;
- 11° des conseillers Sylvain Joly, Eric Normandin et Susan Rasmussen, datée du 3 décembre 2024;
- 12° du conseiller Jonathan Tabarah, datées du 17 octobre et 12 décembre 2024;
- 13° des conseillers de Coalition Longueuil, datées du 19 décembre 2024 et 13 janvier 2025;

CO-250121-4.6**AUTORISATION DES VIREMENTS BUDGÉTAIRES APPARAISSANT SUR LA LISTE DU 10 JANVIER 2025, PRÉPARÉE PAR LA DIRECTION DES FINANCES (SD-2025-0044)**

Il est proposé d'autoriser les virements budgétaires apparaissant sur la liste du 10 janvier 2025, préparée par la Direction des finances, au montant de 200 000 \$, afin de prévoir les crédits requis pour les dépenses mentionnées en regard de chacun d'eux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. RESSOURCES HUMAINES**6. BIENS MATÉRIELS ET SERVICES****CO-250121-6.1****DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS EN CONFORMITÉ AVEC L'ARTICLE 477.3 DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES POUR LE MOIS DE NOVEMBRE 2024 (SD-2024-3234)**

Il est procédé au dépôt de la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ attribués au cours du mois de novembre 2024 et des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus depuis le début de l'exercice financier 2024, avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats excède 25 000 \$.

CO-250121-6.2**ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-24-0112 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DE GESTION ET D'EXPLOITATION DE LA STATION DE POMPAGE PLUVIALE DU PARC DE LA CITÉ (SD-2024-2952)**

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Nathalie Delisle, d'adjuger le contrat LONG-24-0112 pour la fourniture de services de gestion et d'exploitation de la station de pompage pluviale du Parc de la Cité, pour une période de trois ans, au plus bas soumissionnaire conforme, Aquatech Société de gestion de l'eau inc., pour un montant de 231 030,76 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250121-6.3**ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-24-0123 POUR LA FOURNITURE ET LIVRAISON DE JEUX D'EAU AU PARC FERNAND-BOUFFARD (SD-2024-3151)**

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Rolande Balma, d'adjuger le contrat LONG-24-0123 pour la fourniture et livraison de jeux d'eau au parc Fernand-Bouffard, au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage selon le système de pondération et d'évaluation des offres, Vortex

structures aquatiques international inc., pour un montant de 115 713,20 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250121-6.4

APPROBATION DE L'ADDENDA NO 5 MODIFIANT LE CONTRAT DE SERVICES DE GESTION ANIMALIÈRE INTERVENU AVEC LES SERVICES ANIMALIERS DE LA RIVE-SUD, MAINTENANT CONNU SOUS LE NOM PROANIMA (SD-2024-3152)

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Lysa Bélaïcha, d'approuver l'addenda n° 5 modifiant le contrat de services de gestion animalière intervenu avec les Services animaliers de la Rive-Sud, maintenant connu sous le nom Proanima, lequel a pour objet de modifier les termes du contrat afin de confier la gestion des licences animalières à l'organisme Proanima.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250121-6.5

AUTORISATION D'UNE DÉPENSE AU CONTRAT-CADRE APP-22-155 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE DANS LE CADRE DES PROGRAMMES TRIENNAUX D'IMMOBILISATIONS LOCAL ET D'AGGLOMÉRATION ET LES MISES À JOUR ANNUELLES (SD-2025-0021)

Il est proposé d'autoriser une dépense de 122 248,32 \$, taxes comprises, au contrat-cadre APP-22-155 pour la fourniture de services professionnels en ingénierie dans le cadre des programmes triennaux d'immobilisations local et d'agglomération et les mises à jour annuelles, requise pour la préparation de plans et devis et pour la surveillance des travaux de construction d'un système de mitigation des odeurs pour le secteur Bienville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250121-6.6

ADJUDICATION DU CONTRAT APP-24-059 POUR LE CONTRÔLE ÉCOLOGIQUE DE L'HERBE À POUX ET DE L'HERBE À LA PUCE (SD-2024-3203)

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Sylvain Larocque, d'adjuger le contrat APP-24-059 pour le contrôle écologique de l'herbe à poux et de l'herbe à la puce, jusqu'au 31 décembre 2029, au seul soumissionnaire, lequel est conforme, Herbanature inc., pour un montant de 984 776,57 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250121-6.7**ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-24-0117 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE ET EN ARCHITECTURE DU PAYSAGE POUR LA PISCINE JOSEPH-WILLIAM-GENDRON (SD-2024-3153)**

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Geneviève Héon, d'adjuger le contrat LONG-24-0117 pour la fourniture de services professionnels en architecture et en architecture du paysage pour la piscine Joseph-William-Gendron, au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage selon le système de pondération et d'évaluation des offres, Première équipe Architecture inc., faisant affaires sous le nom Poirier, Fontaine, Architectes inc., pour un montant de 565 689,08 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250121-6.8**ATTRIBUTION DE GRÉ À GRÉ DU CONTRAT LONG-25-0009 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DE COURTAGE POUR CAMIONNAGE DE NEIGE EN VRAC (SD-2024-2930)**

Il est proposé d'attribuer de gré à gré le contrat LONG-25-0009 pour la fourniture de services de courtage pour camionnage de neige en vrac, pour la période du 1^{er} novembre 2024 au 30 avril 2025, avec rémunération des abonnés au taux horaire prévu à la version en vigueur, à la date des services, au recueil des tarifs de transport de neige et glace du ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec pour la région 06, à Poste de camionnage en vrac Région 06 inc., fournisseur unique, pour un montant estimé à 1 200 000 \$, taxes comprises, et selon l'entente à intervenir entre les parties.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. BIENS IMMOBILIERS**CO-250121-7.1****APPROBATION D'UN BAIL AVEC TERRE FRUITIÈRE S.E.N.C. PORTANT SUR LA LOCATION D'UN ESPACE DANS LE LOCAL P40-P41 ET KIOSQUE DU MARCHÉ PUBLIC DE LONGUEUIL (SD-2024-2763)**

Il est proposé d'approuver le bail avec Terre fruitière S.E.N.C. portant sur la location d'un espace dans le local P40-P41 et kiosque du Marché public de Longueuil, pour la période du 9 et 23 novembre 2024 et du 7 et 21 décembre 2024, et pour un loyer de 280 \$, taxes non comprises.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250121-7.2**ANNULATION ET ÉTABLISSEMENT D'UNE SERVITUDE EN FAVEUR DE LA VILLE PORTANT SUR LES LOTS 2 006 514 ET 3 075 084 DU CADASTRE DU QUÉBEC (SD-2024-3043)**

Il est proposé :

1^o d'annuler la servitude en faveur de la Ville portant sur les lots 2 006 514 et 3 075 084 du cadastre du Québec, publié au registre foncier sous le numéro 227 421;

2^o d'établir, en faveur de la Ville, sur les lots 2 006 514 et 3 075 084, une servitude de passage et d'égout, permettant le passage à pied et en véhicule, ainsi que la pose, l'entretien, le maintien, le remplacement et la reconstruction d'une conduite maîtresse d'égout souterraine (canalisation Lavallée) et des services publics, selon un acte à intervenir entre la Ville et le Collège d'enseignement général et professionnel Édouard-Montpetit, dont le texte sera substantiellement conforme au projet joint au sommaire décisionnel SD-2024-3043.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. RÈGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES**CO-250121-8.1****ADOPTION DU RÈGLEMENT CO-2024-1270 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT AFIN DE FINANCER LA SUBVENTION RELATIVE À UNE PARTIE DU COÛT D'ACQUISITION DE DOCUMENTS POUR LES BIBLIOTHÈQUES (SD-2024-3071)**

CONSIDÉRANT que la greffière a mentionné l'objet du règlement, le mode de financement, le mode de paiement ou le mode de remboursement;

Il est proposé d'adopter le *Règlement CO-2024-1270 décrétant un emprunt afin de financer la subvention relative à une partie du coût d'acquisition de documents pour les bibliothèques*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250121-8.2**ADOPTION DU RÈGLEMENT CO-2024-1293 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CO-2024-1269 DIVISANT LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ EN DISTRICTS ÉLECTORAUX (SD-2024-3069)**

CONSIDÉRANT que la greffière a mentionné l'objet du règlement;

Il est proposé d'adopter le *Règlement CO-2024-1293 modifiant le Règlement CO-2024-1269 divisant le territoire de la municipalité en districts électoraux*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250121-8.3**APPROBATION DU BUDGET DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL ESPACE SAINT-CHARLES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025 (SD-2024-2613)**

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Marc-Antoine Azouz, d'approuver le budget de la Société de développement commercial Espace Saint-Charles pour l'exercice financier 2025, joint au sommaire décisionnel SD-2024-2613, les formalités prévues à la *Loi sur les Cités et Villes* ayant été suivies pour son adoption.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250121-8.4**APPROBATION D'UNE ENTENTE DE SOUTIEN, DE PRÊT DE LOCAUX ET DE SERVICE CONCERNANT L'ORGANISATION ET LA GESTION DU PROGRAMME DE SOCCER SUR LE TERRITOIRE DE L'ARRONDISSEMENT DU VIEUX-LONGUEUIL (SD-2024-2944)**

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Marjolaine Mercier, d'approuver l'entente avec la Ligue de soccer mineur de Longueuil, pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 concernant :

- 1^o le soutien à cet organisme et le prêt de locaux au chalet Laurier, situé au 2099, rue Laurier, afin de contribuer à la réalisation de sa mission concernant l'organisation et la gestion du programme de soccer dans l'arrondissement du Vieux-Longueuil incluant l'offre de camp de jour spécialisés;
- 2^o la prise en charge par l'organisme du contrat de service de lignage-peinture des terrains de balle et de soccer du Vieux-Longueuil;
- 3^o le versement à cet organisme d'une aide financière de 106 887 \$, taxes comprises, le cas échéant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250121-8.5**APPROBATION D'UNE ENTENTE CONCERNANT LA RÉALISATION DES ACTIVITÉS DE LA FÊTE DU LIVRE ET DE LA LECTURE DE LONGUEUIL POUR LES ANNÉES 2025, 2026 ET 2027 (SD-2024-3188)**

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Reine Bombo-Allara, d'approuver l'entente avec La Fête du livre et de la lecture de Longueuil pour la réalisation des activités et événements de la Fête du livre et de la lecture de Longueuil, pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2027.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250121-8.6**APPROBATION D'UNE ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA RÉALISATION DU PROJET DE MÉDIATION CULTURELLE POUR QUE LA MÉMOIRE SE SOUVIENNE (SD-2024-2935)**

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Sylvain Joly, d'approuver l'entente avec Zocalo concernant l'octroi d'une aide financière, pour la réalisation du projet de médiation culturelle avec des personnes âgées *Pour que la mémoire se souviennne*, pour une période jusqu'au 30 juin 2025, laquelle prévoit le versement à cet organisme d'une aide financière de 10 000 \$, taxes non comprises, le cas échéant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250121-8.7**ENTÉRINEMENT DE LA DEMANDE À PATRIMOINE CANADIEN D'UNE AIDE FINANCIÈRE POUR L'ORGANISATION DE LA FÊTE DU CANADA EN 2025 (SD-2024-2934)**

Il est proposé d'entériner la demande à Patrimoine canadien d'une aide financière au programme *Le Canada en fête* pour l'organisation de la fête du Canada en 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250121-8.8**PRÉSENTATION D'UN PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ CONCERNANT LA VILLE DE LONGUEUIL (SD-2025-0024)**

CONSIDÉRANT le jugement rendu le 10 décembre 2024 par l'honorable juge Suzanne Courchesne de la Cour supérieure dans les dossiers portant les numéros 505-06-000024-203 et 505-17-013648-235, approuvant une transaction dans le cadre d'une action collective et ordonnant à la Ville de Longueuil d'acquitter des coûts relativement à des événements antérieurs au 1^{er} janvier 2002 se rapportant à l'ancienne ville de Greenfield Park;

CONSIDÉRANT l'article 8 de la *Charte de la Ville de Longueuil* (RLRQ c. C-11.3) prévoyant que le financement de ce jugement, relatif à des événements antérieurs au 1^{er} janvier 2002, se fait par des revenus provenant exclusivement du territoire de l'ancienne ville de Greenfield Park;

CONSIDÉRANT que la Ville de Longueuil souhaite que les dépenses relatives à ce jugement soient financées par des revenus provenant de l'ensemble du territoire de la Ville;

Il est proposé par Catherine Fournier, appuyée par Jonathan Tabarah :

1^o de présenter à l'Assemblée nationale du Québec un projet de loi d'intérêt privé pour prévoir que, malgré l'article 8 de la *Charte de la Ville de Longueuil* (chapitre C-11.3), les dépenses relatives aux dossiers judiciaires portant les numéros de cour 505-06-000024-203 et 505-17-013648-235 sont financées par des revenus provenant de l'ensemble du territoire de la Ville;

2^o de mandater la direction des services juridiques pour rédiger le texte final du projet de loi d'intérêt privé à être présenté à l'Assemblée nationale en conséquence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250121-8.9

APPROBATION D'UNE ENTENTE CONTRACTUELLE POUR LA RELOCALISATION DE LA MAISON LE RÉVEIL POUR LES ANNÉES 2025 ET 2026 (SD-2024-2695)

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Sylvain Joly :

1^o d'approuver l'entente contractuelle avec le Groupe scout de Longueuil (district Montérégie) et La Maison le Réveil pour la relocalisation de cette dernière au 782, rue Saint-Jean, pour la période du 1^{er} mars 2025 au 31 décembre 2026, renouvelable automatiquement pour des périodes additionnelles d'un mois jusqu'à la fin des travaux de réfection effectués au bâtiment du 930, rue Saint-Jacques;

2^o de payer au Groupe scout de Longueuil (district Montérégie) un loyer mensuel de 4 200 \$, comprenant les taxes le cas échéant, ajusté selon les termes de l'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250121-8.10

ADOPTION DU RÈGLEMENT CO-2024-1297 DÉCRÉTANT UNE COTISATION À L'ENDROIT DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL ESPACE SAINT-CHARLES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025 (SD-2024-2622)

CONSIDÉRANT que la greffière a mentionné l'objet du règlement;

Il est proposé d'adopter le *Règlement CO-2024-1297 décrétant une cotisation à l'endroit des membres de la Société de développement commercial Espace Saint-Charles pour l'exercice financier 2025.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250121-8.11

AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT DIVERS RÈGLEMENTS RELATIFS À L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC À DES FINS DE TOURNAGE (SD-2024-2938)

Affine Lwalalika donne un avis de motion qu'un règlement modifiant divers règlements relatifs à l'occupation du domaine public à des fins de tournage, sera présenté.

CO-250121-8.12**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT CO-2025-1299 MODIFIANT DIVERS RÈGLEMENTS RELATIFS À L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC À DES FINS DE TOURNAGE (SD-2024-2938)**

Affine Lwalalika procède au dépôt du projet de *Règlement CO-2025-1299 modifiant divers règlements relatifs à l'occupation du domaine public à des fins de tournage*.

CO-250121-8.13**AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT VISANT À ACQUITTER UN MONTANT CONFORMÉMENT À UN JUGEMENT FINAL RENDU PAR LA COUR SUPÉRIEURE (SD-2025-0055)**

Sylvain Joly donne un avis de motion qu'un règlement décrétant un emprunt visant à acquitter un montant conformément à un jugement final rendu par la cour supérieure, sera présenté.

CO-250121-8.14**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT CO-2025-1302 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT VISANT À ACQUITTER UN MONTANT CONFORMÉMENT À UN JUGEMENT FINAL RENDU PAR LA COUR SUPÉRIEURE (SD-2025-0055)**

Sylvain Joly procède au dépôt du projet de *Règlement CO-2025-1302 décrétant un emprunt visant à acquitter un montant conformément à un jugement final rendu par la cour supérieure*.

9. CIRCULATION ET TRANSPORT**10. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME****CO-250121-10.1****ADOPTION DU PROJET DE RÉSOLUTION AUTORISANT LA DEMANDE DU PROJET D'HABITATION PH-2025-002 VISANT LA CONSTRUCTION D'UNE HABITATION MULTIFAMILIALE DE STRUCTURE ISOLÉE, COMPORTANT 4 ÉTAGES, AU 1640, CHEMIN DU TREMBLAY (LOT 1 925 155) (SD-2024-3136)**

Proposition principale

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Nathalie Delisle :

1° d'adopter le projet de résolution autorisant la demande du projet d'habitation PH-2025-002 visant la construction d'une habitation multifamiliale de structure isolée, comportant 4 étages, au 1640, chemin Du Tremblay (lot 1 925 155), conformément à l'article 93 de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation* et selon le document joint à la présente résolution, qui en fait partie intégrante comme s'il était ici reproduit au long;

2° de déléguer à la greffière le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique de consultation.

Proposition technique

Il est proposé par Jacques Lemire, appuyé par Jonathan Tabarah, de reporter à plus tard l'étude du point CO-250121-10.1.

Jonathan Tabarah, appuyé par Catherine Fournier, demande le vote sur cette proposition.

Le président appelle le vote sur cette proposition.

Vote sur la proposition technique

Vote en faveur de cette proposition : Jacques Lemire.

Votent contre cette proposition : Catherine Fournier, Jonathan Tabarah, Sylvain Joly, Affine Lwalalika, Carl Lévesque, Nathalie Delisle, Marjolaine Mercier, Marc-Antoine Azouz, Geneviève Héon, Rolande Balma, Sylvain Larocque, Reine Bombo-Allara, Lysa Bélaïcha et Alvaro Cueto.

En faveur : 1 Contre : 14

REJETÉE À LA MAJORITÉ

Vote sur la proposition principale

Jacques Lemire, appuyé par Jonathan Tabarah, demande le vote sur cette proposition.

Le président appelle le vote sur cette proposition.

Votent en faveur de cette proposition : Catherine Fournier, Jonathan Tabarah, Sylvain Joly, Affine Lwalalika, Carl Lévesque, Nathalie Delisle, Marjolaine Mercier, Marc-Antoine Azouz, Geneviève Héon, Rolande Balma, Sylvain Larocque, Reine Bombo-Allara, Lysa Bélaïcha et Alvaro Cueto.

Vote contre cette proposition : Jacques Lemire.

En faveur : 14 Contre : 1

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

11. AFFAIRES DIVERSES

12. ORIENTATIONS POUR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

CO-250121-12.1

DÉSIGNATION DES PRÉSIDENTS ET VICES-PRÉSIDENTS DES COMMISSIONS D'AGGLOMÉRATION REPRÉSENTANT LA MUNICIPALITÉ CENTRALE (SD-2024-2687)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres

présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation :

1° de désigner, pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2025 :

1.1° Jonathan Tabarah, conseiller de la Ville de Longueuil, vice-président de la Commission du budget, des finances et de l'administration;

1.2° Sylvain Joly, conseiller de la Ville de Longueuil, vice-président de la Commission de la sécurité publique;

1.3° Lysa Bélaïcha, conseiller de la Ville de Longueuil, présidente de la Commission de l'habitation et du logement social;

1.4° Lysa Bélaïcha, conseiller de la Ville de Longueuil, présidente de la Commission de l'environnement et de l'aménagement.

2° de désigner, pour la période du 1^{er} juillet 2025 jusqu'à l'élection municipale du 2 novembre 2025 :

2.1° Jonathan Tabarah, conseiller de la Ville de Longueuil, président de la Commission du budget, des finances et de l'administration;

2.2° Sylvain Joly, conseiller de la Ville de Longueuil, président de la Commission de la sécurité publique;

2.3° Lysa Bélaïcha, conseiller de la Ville de Longueuil, vice-présidente de la Commission de l'habitation et du logement social;

2.4° Lysa Bélaïcha conseiller de la Ville de Longueuil, vice-présidente de la Commission de l'environnement et de l'aménagement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250121-12.2

ADOPTION DU RÈGLEMENT CA-2024-429 ORDONNANT L'ACQUISITION DU LOT 6 357 583 DU CADASTRE DU QUÉBEC SITUÉ À SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE DANS LE CADRE DU PROJET DE CONSTRUCTION DE LA CASERNE 14, AINSI QUE CERTAINS TRAVAUX PRÉPARATOIRES CONNEXES ET DÉCRÉTANT, À CES FINS, UN EMPRUNT (SD-2024-3098)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adopter le *Règlement CA-2024-429 ordonnant l'acquisition du lot 6 357 583 du cadastre du Québec situé à Saint-Bruno-de-Montarville dans le cadre du projet de construction de la caserne 14, ainsi que certains travaux préparatoires connexes et décrétant, à ces fins, un emprunt.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250121-12.3**EMBAUCHE TEMPORAIRE AU POSTE DE DIRECTRICE DES FINANCES ET TRÉSORIÈRE (SD-2024-3084)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Affine Lwalalika, de prendre l'orientation d'embaucher temporairement Sylvie Toupin, employée retraitée, au poste de directrice des Finances et trésorière, pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2026, selon les conditions prévues au contrat de travail et d'approuver le contrat de travail à intervenir entre la Ville et cette dernière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250121-12.4**ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-24-0084 POUR LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DE SILICATE DE SODIUM (SD-2024-3060)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adjuger le contrat LONG-24-0084 pour la fourniture et la livraison de silicate de sodium, pour une période prenant fin le 31 décembre 2025, au plus bas soumissionnaire conforme, Brenntag Canada inc., pour un montant estimé à 165 793,95 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250121-12.5**ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-24-0085 POUR LE CHARGEMENT, TRANSPORT ET DISPOSITION DES DÉCHETS DE GRILLE ET DE SABLE DU CENTRE D'ÉPURATION RIVE-SUD (SD-2024-3202)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adjuger le contrat LONG-24-0085 pour le chargement, transport et disposition des déchets de grille et de sable du Centre d'épuration Rive-Sud, pour une période de deux ans, au plus bas soumissionnaire conforme, EBI Environnement inc., pour un

montant estimé à 204 204,80 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250121-12.6

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-24-0133 POUR LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DE CHARBON ACTIF EN POUDRE (SD-2024-3168)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adjuger le contrat LONG-24-0133 pour la fourniture et la livraison de charbon actif en poudre, pour une période prenant fin le 31 décembre 2025, au plus bas soumissionnaire conforme, Univar Solutions Canada Ltd., pour un montant estimé à 152 226,90 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250121-12.7

AUTORISATION D'UNE DÉPENSE AU CONTRAT-CADRE APP-24-007 POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE (CONTRAT 3) (SD-2024-3051)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'autoriser une dépense de 203 564,67 \$, taxes comprises, au contrat-cadre APP-24-007 pour des services professionnels en ingénierie (contrat 3), requise pour la surveillance des travaux de mise à niveau des systèmes de dosage d'alun et de PASS à l'usine de production d'eau potable Louise-Gravel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250121-12.8

APPROBATION D'UNE ENTENTE CONCERNANT LA FOURNITURE DE SERVICES DE COLLECTE ET DE DISPOSITION DES ORDURES ET DES MATIÈRES RECYCLABLES DES CENTRES D'EXPLOITATION DU RÉSEAU DE TRANSPORT DE LONGUEUIL (SD-2024-2300)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres

présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'approuver l'entente avec la Société de transport de Longueuil, faisant affaires sous le nom de Réseau de transport de Longueuil (RTL), concernant la fourniture de services de collecte et de disposition des ordures et des matières recyclables des centres d'exploitation du RTL, pour la portion de compétence d'agglomération, pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250121-12.9

APPROBATION D'UNE ENTENTE D'ÉVALUATION POUR TRAVAUX MAJEURS DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE MISE À NIVEAU ÉLECTRIQUE DE L'USINE D'EAU POTABLE LOUISE-GRAVEL (SD-2024-3089)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Marc-Antoine Azouz, de prendre l'orientation d'approuver l'entente d'évaluation pour travaux majeurs DCL-22866561 à intervenir avec Hydro-Québec dans le cadre de la mise à niveau électrique de l'usine d'eau potable Louise-Gravel, destinée à servir de base à l'entente de réalisation des travaux majeurs à intervenir entre les parties et d'approuver également cette dernière entente dans la mesure où son texte sera substantiellement conforme à celui de l'entente d'évaluation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250121-12.10

APPROBATION D'UNE ENTENTE DE SERVICES AUX PERSONNES SINISTRÉES À LA SUITE D'UN SINISTRE MINEUR (SD-2024-3199)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Reine Bombo-Allara, de prendre l'orientation d'approuver l'entente de services aux personnes sinistrées à la suite d'un sinistre mineur avec La société canadienne de la Croix-Rouge, pour la période du 18 janvier 2025 au 17 janvier 2027, renouvelable automatiquement pour une période additionnelle d'un an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250121-12.11**ADHÉSION AU PROJET COMMUNAUTÉ DE PRATIQUE RÉGIONALE DE LA MONTÉRÉGIE SUR LA VALEUR ÉCOLOGIQUE DES BANDES RIVERAINES (SD-2024-2868)**

CONSIDÉRANT que la qualité et l'aménagement durable des bandes riveraines sont nécessaires pour assurer une meilleure qualité de l'eau, le maintien de la biodiversité et de la connectivité écologique ainsi qu'une résilience face aux changements climatiques des cours d'eau du territoire;

CONSIDÉRANT que la qualité de l'eau, la perte de la biodiversité, la connectivité écologique et les mesures d'intervention nécessaires sont une responsabilité partagée par l'ensemble des composantes de la société;

CONSIDÉRANT que les nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) instaurées par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* visent :

1^o orientation 2 : assurer la conservation des écosystèmes et miser sur une gestion durable et intégrée des ressources en eau;

2^o orientation 3 : planifier l'aménagement et le développement du territoire agricole de manière à assurer sa protection, la mise en valeur de son plein potentiel et à créer un cadre propice à la pratique des activités agricoles;

CONSIDÉRANT que la réglementation provinciale exige des normes concernant la largeur des bandes riveraines des cours d'eau et les activités pouvant ou non y être réalisées;

CONSIDÉRANT que le projet s'inscrit dans l'atteinte des objectifs liés aux actions 21 et 22 du Plan de développement de la zone agricole :

1^o appuyer les projets en agroenvironnement;

2^o mettre en place d'un plan d'intervention pour la mise aux normes des bandes riveraines;

CONSIDÉRANT que le projet s'inscrit dans l'atteinte de plusieurs objectifs du Plan régional sur les milieux humides et hydriques dont :

1^o sensibiliser et mobiliser les propriétaires et citoyens à la problématique de dégradation;

2^o s'assurer du respect de la réglementation quant à la largeur de la bande riveraine en milieu agricole et urbain;

3^o sensibiliser les propriétaires à l'importance d'une bande riveraine naturelle;

4^o sensibiliser les producteurs agricoles aux bonnes pratiques agroenvironnementales;

CONSIDÉRANT que le projet s'inscrit dans les engagements pris dans le cadre du Plan Nature 2030 tels que la contribution à l'atteinte des cibles suivantes de la 15^e Conférence des Parties (COP15) de la Convention sur la biodiversité des Nations Unies :

1^o cible 1 : aménager le territoire en veillant à freiner les pertes de biodiversité et à assurer la résilience de cette dernière aux changements climatiques;

2^o cible 2 : amorcer la restauration de 30 % des écosystèmes dégradés prioritaires;

3^o cible 3 : conserver 30 % des milieux continentaux et marins du Québec;

4^o cible 6 : assurer la durabilité de l'agriculture et de l'aquaculture, et réduire les risques de pollution affiliés;

5^o cible 5 : éviter l'introduction d'espèces envahissantes exotiques (EEE) et des pathogènes préoccupants et freiner leur propagation;

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation :

1^o d'adhérer au projet *Communauté de pratique régionale de la Montérégie sur la valeur écologique des bandes riveraines* soumis dans le cadre du Programme de développement territorial et sectoriel 2023-2026 du MAPAQ par le Conseil régional de l'environnement de la Montérégie;

2^o de contribuer financièrement au projet pour un montant entre 3 500 \$ et 5 800 \$, selon le taux de participation des MRC/agglomération de la Montérégie;

3^o d'autoriser la participation des ressources humaines nécessaires au bon déroulement du projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250121-12.12

MODIFICATION DE LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE - DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE LA DIRECTION DU GÉNIE AINSI QUE DE LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS ET GESTION DES ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS ET CRÉATION DE LA DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE (SD-2025-0067)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Lysa Bélaïcha, de prendre l'orientation d'autoriser les modifications suivantes :

1^o d'abolir le poste de conseiller exécutif à la direction, sous la responsabilité du directeur du génie, actuellement vacant;

2^o de créer, sous la responsabilité de la directrice générale adjointe - développement durable, la Direction de l'environnement et de la transition

écologique ainsi que le poste de directeur de l'environnement et de la transition écologique;

3° de transférer, sous la responsabilité du directeur de l'environnement et de la transition écologique, le Service de l'environnement de la Direction du génie, le poste de chef de service - environnement ainsi que tout le personnel qui s'y rattache;

4° de transférer, sous la responsabilité du directeur de l'environnement et de la transition écologique, la Division des matières résiduelles de la Direction des travaux publics et de la gestion des équipements motorisés, le poste de chef de division - matières résiduelles ainsi que tout le personnel qui s'y rattache;

5° d'approuver en conséquence l'organigramme de la Direction générale adjointe - développement durable, de la Direction du génie, de la Direction des travaux publics et de la gestion des équipements motorisés ainsi que l'organigramme de la Direction de l'environnement et de la transition écologique;

6° d'autoriser le directeur des ressources humaines à procéder aux mouvements de personnel requis et au comblement du poste vacant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250121-12.13

ENTÉRINEMENT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU CISSS MONTÉRÉGIE-CENTRE DANS LE CADRE DU FINANCEMENT FÉDÉRAL SUR L'ITINÉRANCE HORS REFUGE ET DANS LES CAMPEMENTS 2024-2026 (SD-2025-0051)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'entériner le dépôt d'une demande d'aide financière d'un montant de 1 298 800 \$ auprès du CISSS de la Montérégie-Centre, dans le cadre du Financement fédéral sur l'itinérance hors refuge et dans les campements 2024-2026, pour permettre la réalisation du projet de minimaisons *Un P'tit Chez Toi* pour les citoyens et citoyennes en situation d'itinérance du territoire de l'agglomération de Longueuil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250121-12.14

ADOPTION DU BUDGET DU RÉSEAU DE TRANSPORT DE LONGUEUIL POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025 ET DE SON PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS POUR LES EXERCICES FINANCIERS 2025 À 2034 (SD-2024-2628)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres

présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Rolande Balma, de prendre l'orientation d'adopter :

1° le budget du Réseau de transport de Longueuil pour l'exercice financier 2025;

2° le programme d'immobilisations du Réseau de transport de Longueuil pour les exercices financiers 2025 à 2034.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250121-12.15

DÉPASSEMENT DES COÛTS AUTORISÉS AU CONTRAT APP-23-047 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DE CHARGEMENT, TRANSPORT ET RECYCLAGE DES BOUES DU CENTRE D'ÉPURATION RIVE-SUD (CERS) (SD-2024-3220)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'autoriser un dépassement de coûts de 1 482 576,96 \$, taxes comprises, au contrat APP-23-047 pour la fourniture de services de chargement, transport et recyclage des boues du centre d'épuration Rive-Sud (CERS), adjugé à Environnement Viridis inc., requis pour les motifs invoqués au sommaire décisionnel SD-2024-3220.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250121-12.16

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-24-0086 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES D'ENTRETIEN DES SYSTÈMES HVAC AUX OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES (SD-2025-0023)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adjuger le contrat LONG-24-0086 pour la fourniture de services d'entretien des systèmes HVAC aux ouvrages d'assainissement des eaux usées, pour une période de trois ans, au plus bas soumissionnaire conforme, Tecksol DGE inc., pour un montant estimé à 223 170,63 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250121-12.17**ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-24-0143 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE DE STRUCTURE ET CIVILE POUR LA DÉMOLITION ET LA RECONSTRUCTION DE LA CASERNE 22 (SD-2025-0042)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adjuger le contrat LONG-24-0143 pour la fourniture de services professionnels en ingénierie de structure et civile pour la démolition et la reconstruction de la caserne 22, au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage selon le système de pondération et d'évaluation des offres, L2C Experts-Conseils inc, pour un montant de 263 024,58 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250121-12.18**ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-24-0163 POUR LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DE COAGULANTS (SD-2024-3197)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adjuger le contrat LONG-24-0163 pour la fourniture et la livraison de coagulants, pour la période du 16 février 2025 au 31 décembre 2026, au plus bas soumissionnaire conforme, Kemira water solutions Canada inc., pour un montant estimé à 10 788 347,08 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250121-12.19**ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-24-0173 POUR LA FOURNITURE DE CHAUSSURES DE SÉCURITÉ ET DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL POUR LES EMPLOYÉS COLS BLEUS (SD-2025-0045)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adjuger le contrat LONG-24-0173 pour la fourniture de chaussures de sécurité et de vêtements de travail pour

les employés cols bleus, jusqu'au 31 décembre 2025, au seul soumissionnaire, lequel est conforme, 2786133 Canada inc., faisant affaires sous le nom L'Équipeur, pour un montant estimé à 311 439,93 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250121-12.20

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-24-0185 POUR LE RENOUELEMENT DE L'ABONNEMENT AUX LOGICIELS DU MANUFACTURIER AUTODESK (SD-2025-0032)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adjuger le contrat LONG-24-0185 pour le renouvellement de l'abonnement aux logiciels du manufacturier Autodesk, pour la période du 1^{er} mars 2025 au 28 février 2028, au plus bas soumissionnaire conforme, Graitec inc., pour un montant de 132 148,53 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250121-12.21

ATTRIBUTION DE GRÉ À GRÉ DU CONTRAT LONG-24-0190 POUR LA FOURNITURE DE PIÈCES DE RECHANGE POUR LES SYSTÈMES DE DÉSINFECTION UV DES USINES DE PRODUCTION D'EAU POTABLE LOUISE-GRAVEL ET MARIO PÉTRONE (SD-2025-0050)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'attribuer de gré à gré le contrat LONG-24-0190 pour la fourniture de pièces de rechange pour les systèmes de désinfection UV des usines de production d'eau potable Louise-Gravel et Mario Pétrone, à Brault Maxtech inc., fournisseur unique, pour un montant estimé à 146 247,38 \$, taxes comprises, et selon les conditions de son offre de services.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250121-12.22

APPROBATION D'UNE ENTENTE SECTORIELLE DE DÉVELOPPEMENT POUR L'ÉCONOMIE ET LA MAIN-D'ŒUVRE EN MONTÉRÉGIE POUR LES ANNÉES 2025 ET 2026 (SD-2025-0047)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine

séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation :

1^o d'approuver l'entente sectorielle de développement pour l'économie et la main-d'œuvre en Montérégie pour les années 2025 et 2026 avec le ministre délégué à l'Économie, la ministre des Affaires municipales, la ministre de l'Emploi, Montérégie économique, la MRC d'Acton, la MRC de Beauharnois-Salaberry, la MRC du Haut-Richelieu, la MRC du Haut-Saint-Laurent, la MRC des Jardins-de-Napierville, la MRC de Marguerite-d'Youville, la MRC des Maskoutains, la MRC de Pierre-de-Saurel, la MRC de Roussillon, la MRC de Rouville, la MRC de la Vallée-du-Richelieu, la MRC de Vaudreuil-Soulanges, le Développement économique de l'agglomération de Longueuil et la Table de concertation régionale de la Montérégie;

2^o de désigner la Montérégie Économique organisme mandataire de la mise en œuvre de l'entente;

3^o de désigner la direction générale de la Ville de Longueuil à siéger au comité de gestion de l'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250121-12.23

APPROBATION D'UNE CONVENTION DE CRÉDIT VARIABLE À L'INVESTISSEMENT ET D'UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT COMMUNE FONDS LOCAUX D'INVESTISSEMENT ET FONDS LOCAUX DE SOLIDARITÉ (SD-2025-0049)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation :

1^o d'approuver la convention de crédit variable à l'investissement avec Fonds locaux de solidarité FTQ suivant son offre d'investissement daté du 13 décembre 2024 joint au sommaire décisionnel SD-2025-0049;

2^o d'approuver la Politique d'investissement commune - Fonds local d'investissement et Fonds local de solidarité permettant notamment de combiner les deux fonds locaux d'investissement.

3^o de déléguer à Développement économique de l'agglomération de Longueuil la gestion administrative ainsi que les responsabilités suivantes relatives à la gestion du Fonds local de solidarité, conformément, entre autres, à ce qui est prévu à l'article 11.2 de la *Convention de crédit variable à l'investissement* :

- 3.1^o la réception des demandes d'investissement;
- 3.2^o l'analyse des demandes d'investissement;
- 3.3^o le suivi des entreprises financées;

- 3.4° la gouvernance du comité d'investissement commun - Fonds local d'investissement et Fonds local de solidarité;
- 3.5° l'adoption des dérogations;
- 3.6° le respect de la présente convention incluant ses annexes;
- 3.7° le respect de la politique d'investissement commune - Fonds local d'investissement et Fonds local de solidarité, laquelle est considérée une politique de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250121-12.24

APPROBATION D'UN ACTE D'UNION CONCERNANT L'APPEL D'OFFRES DE SERVICES PROFESSIONNELS RELATIF AU PROGICIEL GOCITÉ (SD-2024-3237)

CONSIDÉRANT qu'en 1996, une première entente intermunicipale est intervenue entre les Villes de Longueuil et de Sherbrooke concernant le développement d'un progiciel de géomatique qui permet de gérer les données géométriques et descriptives des domaines arpentage, cadastre, matrice graphique, rénovation cadastrale, aqueduc, égout, hydrographie, parcs, topographie, transport et répartition, voies de communication, utilités publiques, appelé le progiciel GOCité;

CONSIDÉRANT qu'au fil des années, les Villes de Longueuil, Thetford Mines, Victoriaville, St-Eustache, Sherbrooke et l'arrondissement de Saint-Laurent de la Ville de Montréal sont devenues partenaires en procédant à l'acquisition du progiciel;

CONSIDÉRANT qu'en date du 2 mai 2017, l'arrondissement de Saint-Laurent de la Ville de Montréal s'est retiré du regroupement des villes propriétaires relativement à la propriété du progiciel;

CONSIDÉRANT que le 4 décembre 2017, la Ville de Sherbrooke a, au nom des Villes propriétaires, adjugé un contrat de services professionnels visant l'entretien, le support, l'évolution technologique et le développement du progiciel GOCité ainsi que sa commercialisation à la firme Fujitsu Conseil (Canada) inc. pour une période de 3 ans, prolongé par la suite à deux reprises, et que celui-ci viendra à échéance le 31 décembre 2025;

CONSIDÉRANT que les technologies GOCité sont indispensables pour la gestion municipale;

CONSIDÉRANT que ces dernières années, plusieurs villes et MRC ont acheté les droits d'utilisation du progiciel GOCité et qu'il est nécessaire d'assurer l'entretien, le support et l'évolution dudit progiciel dans ces villes et MRC clientes;

CONSIDÉRANT que les Villes propriétaires souhaitent s'unir encore une fois pour retourner en appel d'offres, redéfinir les modalités d'adjudication du contrat et confier à la Ville de Sherbrooke le rôle de ville mandataire pour réaliser la procédure d'appel d'offres visant la fourniture de services professionnels en géomatique pour l'entretien, le support, l'évolution technologique, le développement du progiciel GOCité ainsi que sa commercialisation;

CONSIDÉRANT que le nouveau contrat de services professionnels sera valide pour une période de 4 ans avec 2 options de renouvellement supplémentaire de 3 ans pour un total de 10 ans;

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres n'engage aucunement les villes propriétaires financièrement et qu'une résolution sera requise pour adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage suivant la recommandation du comité de sélection;

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation :

1° d'approuver l'acte d'union avec les villes de Victoriaville, Saint-Eustache, Thetford Mines et Sherbrooke, visant à obtenir des soumissions pour l'adjudication d'un contrat de services professionnels pour assurer l'entretien, le support, l'évolution technologique et le développement du progiciel GOcité ainsi que sa commercialisation, pour une période de quatre ans avec deux options de renouvellement supplémentaires de trois ans pour un total potentiel de dix ans;

2° de confier à la Ville de Sherbrooke le mandat de réaliser la procédure d'appel d'offres incluant les addendas, le cas échéant, conformément à la Loi sur les cités et villes et au Chapitre 8 du Titre 4 du Règlement no 1300 de la Ville de Sherbrooke relatif aux règles de gestion contractuelle notamment quant à l'approbation du système de pondération et d'évaluation des offres et à la nomination des membres du comité de sélection;

3° de déléguer à la Ville de Sherbrooke le soin d'adjuger le contrat au soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur rapport qualité-prix suivant la réception d'une résolution à cet effet des Villes propriétaires parties à l'acte d'union qui souhaitent s'engager;

4° de mandater le chef du Service de la géomatique et des technologies innovantes comme représentant de la Ville et la cheffe de Division Géospatial comme substitut sur le comité de suivi formé pour assurer l'application de l'acte d'union.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250121-12.25

AVIS D'UNE DÉCISION RENDUE PAR LE COMITÉ D'ÉTUDE DES DEMANDES DE DÉMOLITION D'IMMEUBLES CONCERNANT UN IMMEUBLE PATRIMONIAL (SD-2024-3157)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation de recevoir l'avis de la décision rendue par le comité d'étude des demandes de démolition d'immeubles de la Ville de Longueuil quant à l'autorisation de la démolition complète de deux bâtiments accessoires situés au 180, rue de Normandie, dans l'arrondissement du Vieux-Longueuil, et d'aviser la Ville de Longueuil qu'il n'entend pas se prévaloir du pouvoir de désaveu prévu au troisième alinéa

de l'article 148.0.20.1 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* concernant cette décision.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250121-12.26

APPROBATION DU MÉMOIRE DE LA VILLE DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL SUR LE PLAN MÉTROPOLITAIN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ (SD-2025-0128)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation :

1° d'approuver le mémoire, daté de janvier 2025, joint au sommaire décisionnel SD-2025-0128, produit dans le cadre de la consultation publique sur le Plan métropolitain d'aménagement et de développement révisé de la Communauté métropolitaine de Montréal;

2° d'autoriser le dépôt de ce mémoire à la Communauté métropolitaine de Montréal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

À 17 h 30, l'ordre du jour de la première partie de la séance étant épuisé, la séance est suspendue jusqu'à 19 h.

DEUXIÈME PARTIE

Il est 19 h 01, le conseil reprend ses travaux.

Lors de cette deuxième partie, Catherine Fournier prend son siège à 19 h 14.

13. CLÔTURE

CO-250121-13.1

PÉRIODE D'INTERVENTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du conseil interviennent à tour de rôle.

CO-250121-13.2**DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Une deuxième période est tenue au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil. Durant cette période, le Greffe lit les questions reçues via le site Internet de la Ville, le cas échéant.

Suzanne Aubry de l'organisme Les joyeux retraités dépose une pétition concernant l'utilisation de terrains de jeu pour le pickleball.

CO-250121-13.3**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé de lever la séance, il est 20 h 19.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président,

La greffière,

Alvaro Cueto

Sophie Deslauriers